

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2020

Administration générale

1. La séance a été ouverte à 19 h 30 et **se déroule à huis clos** et à distance en raison de l'état d'urgence sanitaire.
2. Il est résolu à l'unanimité d'accepter **les modalités de tenue des assemblées municipales à huis clos et par téléconférence** tel que recommandé par le Gouvernement du Québec pour la période d'urgence sanitaire.
3. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
4. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2020 a été adopté à l'unanimité.
5. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
6. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
7. Il a été résolu à l'unanimité d'endosser les valeurs de contenus aux fins d'assurance du bureau municipal.
8. Il a été résolu à l'unanimité d'approuver **le renouvellement d'assurance du personnel municipal** au montant de 32 075,62 \$, une réduction de 2 161 \$ par rapport à 2019.
9. Avis de motion a été donné pour l'adoption, à la séance extraordinaire du 6 avril prochain, du règlement 272 portant sur **la modification des modalités de paiement des taxes 2020 suite à la situation d'état d'urgence sanitaire que vit actuellement la population**. Le projet de règlement est déposé comme le veut la Loi.
10. Il est résolu à l'unanimité de demander **l'exécution du jugement** dans le dossier de la succession Raymond Bourassa et de la succession Pauline Goulet.
11. Il est résolu à l'unanimité de ratifier la fermeture du bureau municipal au public selon le conseil des autorités sanitaires du Québec. Néanmoins, **le personnel demeure au travail et les services municipaux demeurent accessibles à distance**.
12. Le maire a informé le public que la MMQ, notre assureur, a fermé le dossier relatif à un accrochage mineur impliquant un véhicule municipal.

Sécurité publique

13. Il a été résolu à l'unanimité d'accorder à *Aubin Pélissier* de Trois-Rivières **le contrat d'entretien préventif de nos équipements de ventilation de plusieurs bâtiments municipaux**, dont la

caserne de pompiers, au coût global de 1 480 \$ en 2020-21, 1 528 \$ en 2021-22 et 1 576 \$ en 2022-23.

14. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, a informé le Conseil que le projet de formation en sécurité public était reporté.

Transport

15. Il a été résolu à l'unanimité de renouveler **notre adhésion au Transport adapté du Comté de Maskinongé** et d'autoriser le versement de notre contribution financière de 3 \$ / habitant pour un déboursé de 4 542 \$ en 2020.

16. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à procéder à un contrat conjoint avec Charette et Saint-Élie-de-Caxton pour **le balayage des rues des périmètres urbains** et de procéder au balayage des autres rues pavées en régie selon les modalités de l'an dernier.

17. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a informé le Conseil que la redevance pour les sablières versée par Sainte-Angèle-de-Prémont s'élèvera à 9 866,56 \$ pour l'exercice 2019 et que la Commission de toponymie a accepté la désignation du chemin des Pommiers dans le secteur Hunterstown.

Hygiène du milieu

18. Aucun dossier pour décision.

19. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le Conseil que :

- Le tonnage 2019 pour la collecte sélective s'élève à 140 tonnes et la redevance à 25 593 \$;
- Le gestionnaire des cours d'eau de la MRC a fait un suivi dans le dossier de la protection des bandes riveraines;
- Le niveau d'endettement de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles s'élève à plus de 45M \$ et que la part de responsabilité de Saint-Paulin s'élève à 249 246 \$
- Elle a aussi demandé d'informer la population sur les modalités de gestion des matières résiduelles pendant la période de distanciation sociale et sur le déroulement des activités promotionnelles de son secteur (Jour de la terre en avril et distribution de plants d'arbre en mai).

Santé et bien-être des citoyens

20. Il a été résolu à l'unanimité d'octroyer à l'entrepreneur *Léo Béland & fils* de Saint-Paulin, **le contrat d'éclairage de la sacristie** au montant de 21 155,40 \$, taxes incluses.

21. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a signalé que la SHQ a accepté le regroupement des OMH de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin et qu'une erreur dans les états financiers de 2017 faite par la SHQ sera corrigée.

Aménagement, urbanisme et zonage

22. Il a été résolu à l'unanimité d'approuver **la procédure exceptionnelle de traitement des demandes de dérogation mineure pendant la période d'état d'urgence sanitaire.**

23. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a signalé que le comité consultatif d'urbanisme a tenu le 27 mars dernier une rencontre pour traiter une première demande de dérogation mineure et en tiendra une autre bientôt pour en traiter une autre.

Culture, loisirs et sports

24. Il a été résolu à l'unanimité d'approuver l'amendement de l'article 16 de **l'entente de partenariat avec l'OTJ** pour désigner l' élu membre du comité d'administration de l'organisme comme signataire des contrats.

25. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a informé le Conseil que l'OTJ était à négocier l'acquisition de verres lavables pour ses activités communautaires. Ces verres seront prêtés ou vendus aux participant(e)s. Les membres du Conseil apprécient cette initiative et suggèrent des sources de financement qu'exploitera l'OTJ.

Autres sujets

26. La nouvelle procédure d'assemblée élimine la période d'intervention du public.

27. Par vote unanime, à 20 h 45, la séance a été levée.